

Monsieur le Directeur Académique,
Monsieur le Secrétaire Général,
Madame la Chef de Division,

Monsieur le Secrétaire Général a adressé hier, aux écoles du département, le message ci-dessous.

Outre le fait que nos collègues ont déjà mis en place ce covoiturage de façon spontanée dans bien des secteurs, cette quasi obligation qui leur est faite pour prétendre à un défraiement qui leur est dû, est inacceptable, et en contravention avec la législation en vigueur.

L'Intersyndicale du 1er degré comprend bien qu'il s'agit pour vous de gérer la pénurie financière découlant des politiques d'austérité qui frappent notre ministère, au même titre que tous les autres ministères, sans oublier leurs personnels et l'ensemble de la population.

Nos collègues eux-mêmes subissent une baisse de leur pouvoir d'achat continue depuis plus d'une décennie, ainsi que nous l'avons signalé régulièrement à votre attention.

C'est d'ailleurs la raison de l'action nationale intersyndicale « Halte à la baisse du pouvoir d'achat » qui est prévue le 12 décembre pour notre département

Du point de vue pratique, cela voudrait dire que les personnels qui ne peuvent pas se rassembler au minimum à 4 pour ces déplacements, ne seront pas remboursés de leurs frais. C'est méconnaître totalement la géographie de notre département et la liberté qui est laissée aux enseignants du 1er degré, depuis la suppression du droit à un logement de fonction, de choisir le lieu de leur résidence.

Cette discrimination est, elle aussi, inacceptable.

Les malchanceux qui ne fréquentent pas les mêmes routes que leurs collègues, seraient donc des pollueurs irresponsables, donc passibles de sanctions financières ?

Pourquoi ne pas pousser le raisonnement jusqu'au bout de l'absurde en demandant à nos collègues de se rendre à pied à ces réunions convoquées par l'administration ?

Pour votre information, nous recevons depuis que votre message a été lu, une avalanche de réactions qui vont de la colère à l'incrédulité, en passant par l'ironie. Réactions que nous partageons.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous demander, au nom de l'Intersyndicale du 1er degré et des collègues que nous représentons, de bien vouloir renoncer à ce dispositif. Nous vous avons déjà alerté sur la question des formations obligatoires par courrier intersyndical en date du 17 octobre 2013.

Nous vous demandons également, pour le cas où vous accéderiez à cette demande de bien vouloir préciser à nos collègues, s'ils seront remboursés ou si la règle de l'invitation s'applique, c'est-à-dire sans obligation de participation. Dans ce cas, merci de leur préciser qu'ils resteront donc dans leur classe.

Par ailleurs, pour les collègues dont les communes ont décidé la mise en place de la réforme des rythmes dès cette rentrée, le volume horaire prévu pour la journée de stage (6h) ne correspond pas à leurs ORS hebdomadaires, supposant un dépassement minimal de 45 mn pour la plupart d'entre eux.

Vous remerciant par avance pour votre réponse, je vous demande de bien vouloir agréer Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Chef de Division, l'assurance de notre attachement au Service Public d'Etat de l'Education Nationale et au respect des droits de ses personnels.

pour l'intersyndicale du 1er degré CGT Educ'action, SE-Unsa, SGEN-CFDT et SNUipp-FSU
joëlle noguère

ci-dessous copie du courriel envoyé à toutes les écoles le jeudi 28 novembre 2013.

"Pour faciliter le déplacement de nos collègues sur le lieu des réunions "école - collège", le dispositif suivant est mis en place :

Afin de prendre en compte les contraintes budgétaires sans pénaliser les collègues, les frais de déplacement seront pris en charge dans la mesure où un covoiturage sera mis en place.

C'est à dire que les frais de déplacement seront versé au chauffeur du véhicule ayant amené 3 autres collègues sur le lieu de la réunion.

Les inspecteurs de circonscription, en charge de valider les ordres de mission, apprécieront au cas par cas.

Ce dispositif n'est pas applicable dans le cadre de déplacements au sein du "grand Tarbes".

Je vous remercie de votre aide et votre engagement,"

Denis Lacouture